Leg. Assembly R. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 5 SEPTEMBRE 1907 — No. 48

Le C.P.R entre Kamloops et Edmonton.

Victoria, B. C., 30,— M. R. Marpole, du C. P. R. vient d'arriver en ville pour s'entendre avec les armateurs qui sont mécontents des arrangements actuellement en vigueur sur la ligne E. et N.

Quand la ligne était sous la direction de l'Hon. James Dunsmuir, la gare de la rue Store était suffisante au trafic, mais sous le nouveau bureau de direction la congestion est très nuisible aux affaires.

La compagnie voudrait couper le bois sur le terrain du C.P.R., sur l'île Vancouver, mais la cie de chemin de fer et la compagnie des terres ne parviennent pas à s'entendre.

Si l'entente ne se fait pas ces jours-ci, le C.P.R. se servira de machines. Les terrains seront déboisés de telle manière, qu'un homme pourra acheter 200 acres desquels de 20 à 40 acres seront déboisés, le reste pouvant servir de bois de construction ou de bois de corde, et le tout se vendra à bien meilleur compte que si tout le bois était coupé.

Le C.P.R. vient de décider de commencer sans retard la construction de la ligne entre Kamloops et Edmonton, via la Rivière North Thompson.

Le C. P. R. a en mains les plans et tracés qui ont été faits il y a un an. Le chemin arpenté suit la rive est de la Rivière Thompson Nord jusqu'à l'embouchure de la Clearwater, alors qu'il traverse sur la rive ouest.

Il suit ensuite le cours de la rivière jusqu'à la rivière Albreeda, qu'il longe pendant quelque temps des côtés ouest et nord, et ensuite traverse aux rives sud et ouest jusqu'à la Cache de la Tête Jaune, alors qu'il rejoint le chemin d'Edmonton.

Les Japonais

M. Nosse, consul général Japonais, a reçu un avis officiel de son pays lui disant que les Japonais débarqués à la Colombie Anglaise, sont à destination des Etats-Unis, pour travailler au Great Northern et autres lignes de chemin de fer et aux plantation de riz japonaises, dans le Texas et la Louisiane, et qu'ils n'ont pas l'intention de se faufiler au Canada.

Nous saluons la naissance d'un confrère : " Le Tofield Standard." C'est un journal hebdomadaire, de quatre pages, très bien imprimé, publié à Tofield, un des centres d'avenir sur la ligne du G. T. P.

Salut et longue vie au confrère.

Winnipeg — Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface, le juge Prud'homme et un certain nombre de délégués, représentant la société historique de St-Boniface, sont partis la semaine dernière pour l'île du Massacre, dans le lac des Bois.

Ils vont faire un nouvel effort pour fixer l'emplacement où a eu lieu le martyr du Père Orneau et de dix-neuf autres martyrs qui ont été massacrés par les Sioux et retrouver quelques reliques, si possible, ainsi que les reliques d'un des fils du grand Laveyrandrye, massacré en même temps.

L'Alberta aura une abondante récolte

La température de ces derniers jours a fait beaucoup pour la récolte de blé dans les provinces de l'Ouest. Jusquà date l'Alberta vient en première ligne avec la perspective d'une moisson de 7,000,000 de minots. On estime à 75,000,000 de minots la récolte de tout l'Ouest.

Si on considère que tous les pays à blé du monde resteront, cette année, en déça de leur production habituelle, on peut prédire avec certitude que le blé de mai se vendra rapidement à un dollar le minot.

Les Etats-Unis qui, durant les cinq dernières années, ont exporté plus de blé et d'avoine que tout autre pays du monde, vont être forcés, cette année, d'importer 90,000,000 de minots pour le moins.

Le fait que l'Alberta produira cette année plus de blé que jamais, est une forte recommendation en faveur de ses terres. Les fermiers des Etats-Unis ont été lents à comprendre les immenses avantages que leur offre le Nord-Ouest, et conséquemment ils ont été lents à immigrer, mais maintenant qu'ils réalisent à quel point le sol est fertile ils arrivent en grand nombre.

L'Immigration Francaise

Quelques plaintes de colons français dans l'Ouest

Une dépêche de Winnipeg dit que le baron d'Ursal, un envoyé du gouvernement français, chargé de faire une enquête sur la situation des immigrants français établis dans l'Ouest, vient d'arriver à Winnipeg, après avoir fait une rapide excursion dans les environs, aux endroits où sont fixés les colons français.

Son gouvernement aurait reçu des plaintes de quelques colons ; et il aurait constaté que, en effet, quelques-uns d'entre eux se prétendent maltraités. Le baron a cependant trouvé que le pays est très avantageux et que beaucoup de Français s'y plaisent ; quant à ceux qui ne se plaisent pas, il attribue cela à la difficulté qu'ils éprouvent à se faire aux usages et habitudes du pays.

Il a trouvé un grand nombre de colons venus de Bretagne, dont un bon nombre ont déjà des établissements prospères.

Il parait qu'il se prépare une forte émigration de France, au commencement du printemps.

Le baron ayant aussi pour mission d'étudier la situation agricole dans l'Ouest, doit rester dans le pays encore quelque temps et assister à la moisson dans les principales régions. Il fera rapport à son gouvernement et les émigrants français qui voudront venir s'établir comme colons au Canada pourront obtenir ainsi des renseignements officiels.

Construction de Chambres froides au cout de $100,000

La compagnie Griffin, qui est à faire construire son immense manufacture de conserves aux limites de la ville, va entreprendre sous peu la construction de chambres froides, pour emmagasiner les produits de cette manufacture.

Ces chambres froides seront construites dans le centre même de la ville, afin de bénéficier de la proximité des chemins de fer et aussi pour répondre aux besoins du commerce local.

Ces nouvelles bâtisses seront reliées par un chemin de fer à la manufacture de conserves.

On estime le coût de ces nouvelles bâtisses à $100,000 et elles auront deux ou trois étages. La plus grande partie de ces constructions sera destinée aux chambres à réfrigération.

On n'a pas encore choisi le site, mais ce sera fait sous peu car on est à prendre en considération plusieurs offres de vente de terrains.

Visite de Mme de la Gorgendière à Edmonton

Madame de la Gorgendière, de Prince Albert, accompagnée de ses deux filles, a fait une visite à Edmonton la semaine dernière.

Cette femme pionnier demeure dans l'Ouest depuis trente ans, arrivant de Québec avec son mari alors qu'elle était toute jeune femme. Pendant dix ans elle habita le petit poste de Fort Edmonton.

Le voyage entre Fort Garry (Winnipeg) et Fort Edmonton, se faisait alors dans les charriots de la rivière Rouge et le voyage à Prince Albert, il y a vingt ans, se faisait en bateau.

" Quel énorme changement survenu dans les prairies, durant ces vingt dernières années ! " dit Mme de la Gorgendière.

" De Prince Albert à Edmonton nous avons été entrainées à toute vapeur, passant des villes et des villages qui ont l'air de s'être bâtis par magie. Il est à peine croyable que le chemin de fer n'existe que depuis un an. Je trouve Edmonton très joli, très hospitalier et si rempli d'activité. Mais ce n'est pas du tout l'Edmonton que j'ai connu il y a vingt ans. C'est une ville maintenant, et alors il n'y avait que le Fort, l'église méthodiste, la mission catholique, un ou deux magasins et le " Bulletin." M. de la Gorgendière est le greffier de la Cour Suprême à Prince Albert.

LA CORDE A FEU

(INCIDENT DE LA VIE DE MER)

“ A quels atroces raffinements de “ cruauté peuvent s'ingénier la haine “ et le désir de la vengeance ! Le supplice raconté dans cette nouvelle “ d'un effet dramatique si intense ferait envie aux facultés d'invention “ des pires tortionnaires ! Avec un “ art incomparable, l'auteur a su nous “ faire partager les angoisses de son “ héros, occupé à noter une à une ses “ sensations avec un singulier mélange de lucidité d'esprit et d'épouvante.”



IL Y AVAIT une fois .... Pour abréger, mesdames et messieurs, je vais vous dire tout simplement comment j'ai failli perdre la vie, grâce à une mèche et à une chandelle.

J'avais quelque chose comme vingt-cinq ans et je venais de passer second. C'était l'an 1818 ou 19, je ne sais plus lequel au juste. Vous voudrez bien m'excuser si je n'ai pas la mémoire des dates, des noms, des chiffres, des lieux.... Je n'en manquerai pas, soyez tranquilles, pour les détails que je vais vous raconter.

Donc, en 1818 ou 19, on se chamaillait à grand fracas, dans l'Amérique du Sud, sur ce vieux champ de combat que nous autres marins, nous connaissons sous le nom de continent espagnol. Les possessions des Espagnols s'étaient révoltées et déclarées indépendantes. On se battait entre partisans du nouveau gouvernement et partisans de l'ancien; mais le nouveau l'emportait grâce à un général nommé Bolivar, qui fut fameux dans son temps. Les Anglais et les Irlandais, disposés à se battre, et qui n'avaient rien de particulier à faire chez eux, allaient joindre le général comme volontaires, et quelques-uns de nos négociants trouvaient avantageux d'envoyer à travers l'Océan des approvisionnements au parti populaire.

Cette année-là, j'étais second sur un brick appartenant à certaine maison de la Cité qui faisait une sorte de commerce général, principalement dans les lieux écartés et extraordinaires, aussi loin que possible de chez nous ; l'année dont je vous parle, elle chargea le brick d'une cargaison de poudre pour le général Bolivar et ses volontaires. Le nom du brick était la “ Bonne Intention ”, — un drôle de nom, me direz-vous, pour un bâtiment chargé de poudre à canon et envoyé au secours d'une révolution !

La “ Bonne Intention ” était la plus décrépite, la plus délabrée des vieilles cuves dans lesquelles il m'arriva de naviguer, et la plus mal établie de toute façon. Elle jaugeait de 230 à 280 tonneaux, et elle avait un équipage de huit hommes, tout compte fait, ce qui était dérisoire. Par suite de la nature de notre cargaison, nous fûmes accablés de nouveaux règlements qui n'étaient nullement de notre goût ; fumer nos pipes, allumer nos lanternes devenait une affaire du diable, et aucun de nous n'était autorisé à descendre avec un bout de chandelle.

Nous avions donc mis à la voile, et nous nous étions dirigés d'abord vers les îles Vierges, aux Indes occidentales, puis vers les Antilles, sous le Vent ; ensuite nous avions gouverné sud jusqu'à ce que du haut du mât la vigie eût crié : Terre !

C'était la côte de l'Amérique du Sud.

Il était nuit quand nous accostâmes. Nous avions jeté la sonde qui accusa quatre ou cinq pieds de profondeur, pas davantage. Nous attendîmes une heure environ ; alors nous vîmes un bateau qui avançait vers nous avec deux rameurs seulement.

Nous les hélâmes ; ils répondirent : “ Amis ! ” en nous désignant par notre nom. Ils virent à bord. L'un d'eux était Irlandais, l'autre un pilote indigène couleur de café, qui écorchait un peu d'anglais. L'Irlandais tendit à notre patron un billet que celui-ci me montra. Ce billet nous informait que la partie de la côte où nous nous trouvions n'était pas assez sûre pour nous permettre de décharger notre cargaison : les espions de l'ennemi, c'est-à-dire de l'ancien gouvernement, avaient été pris, fusillés la veille dans le voisinage. On ajoutait que nous pouvions confier le brick au pilote indigène, et qu'il avait des instructions pour nous conduire sur un autre point de la côte. Ce billet portait les signatures voulues ; de sorte que nous laissâmes l'Irlandais s'en retourner seul dans sa barque, et que toute autorité sur le brick fut remise au pilote. Il s'éloigna de plus en plus de terre jusqu'au lendemain midi, ses instructions apparemment lui ordonnant de nous tenir hors de vue du rivage. Nous ne changeâmes de route que dans l'après-midi, de façon à pouvoir accoster de nouveau un peu avant minuit.

Ce pilote était un des plus vilains gaillards que j'aie jamais vus, un coquin de métis décharné, querelleur, qui se mit à jurer après les hommes en mauvais anglais, si bien que chacun d'eux avait grande envie de le jeter à la mer. Le patron les fit tenir tranquilles et je le secondai de mon mieux dans cette tâche, car, le pilote nous étant imposé, nous étions bien obligés de nous arranger avec lui le mieux possible. Vers la tombée au jour néanmoins, malgré ma bonne volonté, j'eus le malheur de me prendre de querelle avec lui. Il voulait descendre dans l'entrepont, sa pipe à la bouche, et je l'arrêtai, parce que c'était contraire au règlement. Là-dessus, il essaya de me pousser de côté, mais je l'écartai moi-même de la main. Mon intention n'était pas de le jeter par terre et je ne sais, en vérité, comment il se fit qu'il tomba. Le coquin, se relevant rapide comme l'éclair, tira son couteau ; je le lui arrachai non sans appliquer un bon soufflet sur sa face de meurtrier, et je lançai l'arme par-dessus le bord. Il me jeta, en s'éloignant, un mauvais regard. Je n'y fis pas attention sur le moment, mais j'eus lieu dans la suite de m'en souvenir.

Nous accostâmes de nouveau, juste comme le vent nous manquait, entre onze heures et minuit, et jetâmes l'ancre d'après les ordres du pilote.

Il faisait absolument noir, calme plat, sans un souffle d'air. Le patron faisait le quart sur le pont avec deux de nos meilleurs hommes. Les autres étaient en bas, excepté le pilote qui se roulait comme un serpent plutôt que comme un chrétien sur le gaillard d'avant. Je ne devais être de quart à mon tour qu'à quatre heures du matin, mais je n'aimais pas l'aspect de la nuit, ni l'air du pilote, ni l'état des choses en général, et je me laissai tomber sur le pont pour y faire mon somme et être prêt à la minute, quoi qu'il pût arriver. La dernière chose que je me rappelle, c'est que le patron me dit tout bas que lui non plus n'aimait guère la tournure que prenaient les événements, et qu'il allait descendre étudier de nouveau ses instructions. — Oui, voilà bien la dernière chose que je me rappelle avant de m'être endormi, bercé par le roulis pesant et régulier du vieux brick secoué par la lame de fond.

* * *

Je fus éveillé par un bruit qui venait du gaillard d'avant : c'était le bruit d'une lutte. En même temps, je sentis qu'on me bâillonnait : un homme pesait sur ma poitrine, un autre sur mes jambes ; je fus lié, pieds et poings, en une demi-minute. Le brick était aux mains des Espagnols. Il en sortait de partout. J'entendis six fois de suite l'eau rejaillir lourdement, je vis mon capitaine frappé en plein cœur comme il montait rapidement l'échelle du capot, puis j'entendis un septième corps tomber à la mer. Tous les hommes de notre équipage avaient été tués, moi seul excepté.

Pourquoi m'épargnait-on ?

Je n'arrivais pas à le comprendre, lorsque le pilote, armé d'une lanterne, me dévisagea avec un ricanement diabolique, et me fit de la tête certain signe qui voulait dire : “ Tu es l'homme qui m'a poussé par terre et frappé au visage : en retour, je compte jouer avec toi le jeu du chat et de la souris.”

Je ne pouvais ni bouger ni parler. Les Espagnols s'étaient mis en devoir d'enlever notre cargaison et de la charger sur leur vaisseau. Ils travaillaient dur, à l'exception du pilote ; celui-ci venait de temps en temps avec sa lanterne me regarder encore sous le nez en m'adressant le même signe de tête et le même ricanement diabolique. Je suis assez vieux aujourd'hui pour n'éprouver nulle honte à confesser la vérité : j'avoue franchement que ce pilote me faisait peur.

La peur, les liens, le bâillon, l'impossibilité de remuer pied ni patte, m'avaient à peu près épuisé, lorsque les Espagnols eurent achevé leur besogne. L'aube allait poindre, ils avaient transporté une bonne partie de notre cargaison à bord de leur vaisseau, mais non pas la totalité, à beaucoup près, et ils étaient obligés de filer avant le jour avec ce qu'ils avaient pris. Inutile de vous dire que le pilote était un espion de l'ennemi, qui avait réussi à nous faire jeter l'ancre dans le mouillage où il était le plus facile de nous surprendre. Tout cela sautait aux yeux ; mais qu'est-ce que le pilote voulait faire de moi ?

Cependant tous les hommes étaient sortis du brick, sauf le pilote et deux matelots espagnols. Alors ces derniers me prirent, garrotté et bâillonné comme je l'étais, me traînèrent à fond de cale, et j'y fus amarré de façon à ne pouvoir faire un mouvement. Puis on m'abandonna.

Je restai étendu dans l'obscurité pendant quelque temps ; mon cœur battait comme s'il eût voulu briser ma poitrine. Au bout de cinq minutes, le pilote descendit seul. Il tenait un chandelier plat et une vrille de charpentier dans une main, de l'autre une longue et fine corde de coton huilée. Il posa le chandelier, avec une chandelle allumée dedans, sur le plancher goudronné de la cale et presque contre le bordage du vaisseau. La clarté était faible, mais suffisante pour me permettre de voir une douzaine de barils de poudre ou davantage laissés tout autour de moi dans ce réduit. A peine eus-je aperçu les barils, je commençai à deviner l'atroce projet du misérable. Je frissonnai d'horreur ; la sueur me coulait du visage à grosses gouttes.

Cependant mon bourreau se dirigea vers l'un des barils de poudre appuyés contre les parois du navire, sur la même ligne que la chandelle, à un mètre de distance. Il perça un trou dans le baril avec sa vrille, et la poudre se mit à couler doucement, noire comme l'enfer, dans le creux de sa main placée dessous pour la recevoir. Quand il en eut une bonne poignée, il boucha le trou en y poussant un bout de son fil de coton huilé, puis il frotta de poudre le fil dans toute sa longueur jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement noirci. Ce qu'il fit ensuite, aussi vrai que je suis assis où vous me croyez, ce fut d'approcher de la chandelle allumée cette longue, mince, noire, épouvantable corde à feu, de l'entourer plusieurs fois autour de la chandelle, jusqu'au tiers à peu près de sa hauteur en mesurant depuis la flamme jusqu'à la collerette du chandelier. Voilà ce qu'il fit. En même temps il s'assurait que mes cordes étaient solides et qu'il n'y avait aucune chance que je pusse m'évader. Puis, son visage presque collé au mien, il me cria dans l'oreille : “ *Et maintenant*, saute avec le brick ! ”

L'instant d'après, il était sur le pont; lui et les deux autres refermèrent aussitôt au-dessus de ma tête le panneau de l'écoutille ; ils ne prirent pas la peine de l'ajuster, et quand je regardais vers l'extrémité la plus écartée de moi, je voyais luire un filet de jour. J'entendis la goélette s'éloigner .... splash ! splash !.... s'éloigner dans le calme plat, afin d'aller attendre le vent au large. Splash ! splash !.... Ce bruit retentit, s'affaiblissant toujours, pendant un quart d'heure et plus. Tandis qu'il sonnait dans mes oreilles, mes yeux se fixaient sur la chandelle. Etant neuve, elle pouvait, laissée à elle-même, brûler six ou sept heures ; la corde à feu était enroulée à un tiers de la hauteur ; par conséquent la flamme mettrait deux heures à l'atteindre. Je gisais bâillonné, lié, rivé au fond du vaisseau. Il me semblait que ma vie brûlait avec cette chandelle : je gisais seul, en mer, voué à un sort atroce et inévitable qui, de seconde en seconde, se rapprochait visiblement. Un tel supplice devait durer deux heures ; impossible de me défendre, impossible d'appeler au secours ; le miracle, c'est que je n'aie pas triché à ce jeu et rendu inutiles la flamme, la corde et la poudre, et expirant d'horreur avant la fin de ma première demi-heure à fond de cale.

Je ne vous dirai pas exactement combien de temps je conservai l'usage de mes sens après que le clapotement des avirons eut cessé. Je puis me rappeler tout ce que j'ai fait et pensé jusqu'à un certain point ; j'emmêle tout, et je me perds dans mes souvenirs.

Au moment où le panneau d'écoutille était retombé sur moi, j'avais commencé, comme tout autre aurait fait à ma place, par faire un effort insensé pour débarrasser mes mains de leurs liens. Dans la violence du mouvement, les amarres m'entrèrent au vif des chairs comme si elles eussent été des lames de canifs, mais je ne les détendis pas pour cela. J'avais moins de chances encore de dégager mes jambes ou de m'arracher aux cordes qui me tenaient étendu ; je retombai à demi suffoqué, le bâillon m'empêchant de respirer autrement que par le nez.

Je restai en repos le temps de reprendre ma respiration, les yeux toujours fixés et comme tendus sur cette chandelle. Tandis que je la regardais, l'idée me vint d'essayer de l'éteindre en soufflant dessus avec le nez ; mais elle était placée trop haut au-dessus de moi et trop loin pour être atteinte de cette manière. J'essayai, j'essayai de nouveau, j'essayai encore, puis j'y renonçai et me tins tranquille une fois de plus ; il me semblait que mes yeux enflammés devait briller sur la chandelle comme la chandelle brillait sur moi. Les avirons de la goélette ne faisaient plus qu'un bruit presque indistinct : splash ! splash ! plus bas encore : splash ! splash !

Sans perdre tout à fait la tête, je commençais à sentir ma raison se troubler. La mèche de la chandelle s'allongeait de plus en plus ; et de plus en plus aussi se raccourcissait entre la flamme et la corde à feu le bout de suif auquel était mesuré ma vie. Je calculai que j'avais moins d'une heure et demie à vivre.

Une heure et demie. En si peu de temps, y avait-il quelque chance qu'un bâteau vint du rivage au secours du brick ? Car, soit que la terre près de laquelle le navire était à l'ancre nous appartint, soit qu'elle fût à l'ennemi, il faudrait bien que tôt ou tard on hélât le brick, ne fut-ce que parce qu'il était étranger en ces parages. Mais le hélerait-on assez tôt ? Telle était pour moi la question.

Le soleil n'était pas encore levé ; je pouvais m'en rendre compte à travers l'entrebâillement du panneau de l'écoutille. Si j'avais eu six heures à vivre à compter du lever du soleil, j'eusse espéré encore ; mais en une heure et demie qui, durant mes réflexions, s'était fondue en une heure un quart, de si grand matin, sur une côte inhabitée, ayant de plus contre moi le calme plat, j'eusse été fou d'admettre l'ombre d'une chance favorable.

Frappé de cette idée, je voulus de rechef faire un suprême effort pour briser mes liens : il ne servit qu'à creuser plus profondément les coupures des poignets. Je renonçai à la lutte et ne bougeai plus, l'oreille ouverte au bruit des avirons ; mais tout était fini. Je n'entendais plus rien que les poissons qui venaient de temps à autre souffler à la surface de l'eau ou le craquement des vieux mâts délabrés du brick, tandis qu'il roulait doucement d'un flanc sur l'autre, bercé par la petite houle qui ridait l'eau tranquille.

. . . .

Une heure un quart.... la mèche s'allongea terriblement, tandis que s'écoulait le quart d'heure, et le lumignon carbonisé au sommet, commença, en s'épaississant à prendre la forme d'un champignon. Il ne pouvait manquer de tomber bientôt. Lancé de côté par le balancement du brick, tomberait-il sur la corde à feu ?... En ce cas, il me restait dix minutes au lieu d'une heure.

Cette éventualité ouvrit un nouveau cours à mes réflexions. Je commençai à me demander quel genre de mort ce devait être que de sauter en l'air. Souffrait-on ? Sans doute, on n'en avait pas le temps. Un grand fracas au dedans de moi ou autour de moi, peut-être les deux, et rien de plus. Point de fracas peut-être... Cela et puis la mort, ce corps vivant qui m'appartenait, dispersé en millions d'étincelles, le tout en une même seconde. Etait-ce possible ? *Je ne pouvais résoudre la question, je cherchais, mais* le calme qui m'avait été rendu pendant une minute s'évanouit sans me laisser désormais la force de réfléchir, et mon cerveau se remit à battre la campagne.

Quand je revins à mes pensées ou que mes pensées revinrent à moi (je ne sais comment dire), la mèche était épouvantablement longue, la flamme montait couronnée de fumée, le lumignon était large et rouge ; il s'était il allait devenir trop lourd ; il allait tomber. J'essayai de prier ; j'essayai, mais cette chandelle maudite semblait brûler la prière en moi. En vain je m'efforçais de détourner mes yeux de la flamme lente qui était mon meurtrier, d'élever mon regard vers la fente du panneau, vers la clarté bénie du jour. J'essayai une fois, deux fois, puis j'y renonçai. Je tentai ensuite de fermer les yeux et de les garder fermés,—une fois, deux fois : la seconde fois, j'en vins à bout.

“ Dieu vous bénisse, ma vieille mère ! Dieu vous bénisse, ma soeur Lizzie ! Dieu vous garde toutes deux et me pardonne ! ” Ce fut tout ce que j'eus le temps de dire en moi-même avant que mes yeux se rouvant malgré moi, la flamme de la chandelle y jaillit, jaillit tout autour de moi et brûlât le reste de mes pensées en un clin d'oeil. Je n'entendais plus souffler les poissons maintenant, je n'entendais plus craquer la mâture ; je ne pouvais plus réfléchir, je ne pouvais plus sentir la sueur d'agonie sur mon front, je ne pouvais que regarder la mèche carbonisée. Elle se gonfla, vacilla, inclina de côté, tomba... rouge.

Avant même que le balancement du brick l'eut lancée dans le fond du chandelier, elle avait noirci. Elle n'était plus dangereuse !

Je me surpris à rire . oui, je riais de l'heureuse chute de ce bout de mèche. Sans le bâillon j'aurais éclaté de rire ; dans l'état où j'étais, ce rire refoulé, intérieur, me secoua tout entier jusqu'à ce que le souffle vint à me manquer. Il me resta tout juste assez de sentiment pour comprendre que ce rire horrible dans un pareil moment témoignait de la déroute de ma raison ; il m'en resta juste assez pour essayer une tentative désespéré avant que mes esprits, s'échappant comme un cheval qui prend le mors aux dents, m'eussent emporté avec eux. J'aurais voulu jeter un regard à travers la petite fente lumineuse du panneau ; mais la longue lutte que je m'étais livrée pour détourner mes yeux de la chandelle et les fixer sur le jour était apparemment au-dessus des forces humaines. J'étais définitivement vaincu. La flamme fascinait mes yeux comme les amarres maîtrisaient mes mains ; je ne pouvais me détourner d'elle, je ne parvins même pas à fermer les paupières quand j'essayai de le faire pour la seconde fois.

La mèche s'était encore allongée, le morceau de suif entre la lumière et la corde à feu se raccourcissait ; il y avait tout au plus un pouce d'intervalle. Un pouce de suif ! le moyen de se figurer que le corps et l'âme d'un homme soient réunis par la vertu d'un pouce de suif ! Là-dessus, je me remis à rire en dedans, je me secouai, j'enflai, je suffoquai, jusqu'à ce que la lueur fatale me sautât aux yeux de nouveau, consumât le rire, dévorât tout en moi, me laissant de nouveau immobile, inerte, paralysé.

Ma mère !... Lizzie !... je ne sais quand elles vinrent ; elles vinrent néanmoins ; et ce n'était pas, me semblait-il, une idée de ma part ; mais elles étaient en réalité près de moi, à fond de cale. Oui, sûrement, voilà Lizzie, gaie comme de coutume et riant !... Riant ! Eh bien ! pourquoi pas ? Qui peut blâmer Lizzie de croire que je suis couche ivre sur le dos dans la cave, avec des barils de bierre autour de moi ? Attention ! elle pleure maintenant, elle tourne, elle tourbillonne dans un brouillard enflammé, se tordant les mains, appelant au secours ; mais ses cris s'affaiblissent de plus en plus, comme le bruit des avirons de la goélette. Partie ! disparue dans le brouillard enflammé !

Flamme ? brouillard ? Ni l'un ni l'autre. C'est ma mère qui produit tout ce feu, ma mère qui tricote avec dix points flamboyants au bout de ses doigts et des cordes à feu pendantes tout autour de son visage au lieu de ses boucles grises, ma mère assise dans son vieux fauteuil et, appuyée sur le dossier de la chaise..., les longues mains décharnées du pilote qui laissent tomber la poudre.

Non ! plus de poudre, plus de fauteuil, plus de mère, rien que le visage du pilote, brillant, rouge comme un soleil dans le brouillard enflammé, se retournant sens dessus dessous tournoyant sur lui-même, toujours de plus en plus petit, pour n'être à la fin qu'une étincelle ; et cette étincelle me frappe à la tête comme un projectile, y entre, et puis... tout devint feu et brouillard, je n'entendais plus, je ne voyais plus.

Suite à la Page 5

COIN FEMININ

CHRONIQUE

Onze heures.

La voiture légère du courrier n'apparaît pas encore.

Le temps est détestable, les routes sont défoncées ; seuls les très courageux... ou curieux emplissent le bureau de poste. La conversation est lente, rythmée sur le bruit continu et lassé que fait une pluie fine sur les vitres. Des enfants tambourinent en déchiffrant les avis administratifs. La porte s'ouvre de temps en temps, laissant passer un nouvel arrivant, un coup de vent qui agite des papiers et une détestable impression d'humidité. Il faudra repartir sous ce ciel morose ! mais d'ici là on aura la lettre ! La lettre attendue depuis si longtemps, si ardemment désirée que l'on en connait d'avance les termes ! et pendant que le coeur se fond d'espoir patiemment on recommence l'inventaire de la boutique.

Une boutique qui réveille des souvenirs avec són assortiment disparate d'épicerie, d'étoffes, de quincaillerie, de mercerie ; on cherche les sucres d'orge dans le bocal, les cerf-volants d'un sou et les sabots, les bons sabots de frène claquant clair sur la terre grise .. et l'attente est moins longue.

Deux sacs, deux gros sacs de toile obstruent un instant l'entrée. Que va-t-il sortir de la boîte de Pandore ?

Les poses affaissées se raffermissent d'instinct ? les gamins sont moins bruyants. Et dans la boutique banale, le maître de poste jette un nom, appelant, indifférent, pour le bonheur ou la douleur...

Le plupart de lettres s'épuise, encore dix... sept... cinq... trois... une... c'èst tout! Les visages se referment ! il y a unesecondo où l'on éprouve la sensation de retomber sur terre. Plus de rêves, de folles illusions ! pour la première fois, semble-t-il, on goûte l'amertume de l'oubli, tout autour de soi est vide et de toute l'ardeur de l'attente déçue on voudrait s'abîmer dans ce vide.

Heureusement l'espérance reste aussi au fond du grand sac gris et avant que le guichet ne se referme on se reprend déjà à attendre la lettre... la lettre qui ne viendra jamais cependant, puisqu'elle serait le bonheur, et que le bonheur...

Un petit claquement sec... un peu de la vie s'est jouée... et il faut reprendre le chemin du retour, sous la pluie qui tombe fine comme de la poussière et continue, à faire croire qu'elle ne s'arrêtera jamais. Et cela est encore de la réalité, qui vous fait reprendre complètement pied dans la vie, en même temps qu'elle vous prive du plaisir de parcourir les journaux pour charmer les longueurs du chemin...

MAGALI.

PETIT COURRIER.

Le Petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents. Toutes les lettres doivent être adressées à Magali *Courrier de l'Ouest, Edmonton.*

Mme F. de G.....y, à D. — Je vais m'informer des renseignements demandés et vous en écrirai aussitôt. Je ne vous trouve pas ennuyeuse, bien loin de là et suis charmée de me savoir une compatriote lectrice. J'espère que nos relations épistolaires ne s'arrêteront pas là. Je suis à votre disposition pour tous autres renseignements.

A. M. — 1o. Le cadeau doit être adressé à la mariée 2o Cette toilette convient parfaitement, seulement si vous voulez m'en croire changez la garniture du chapeau, je préfère les plumes dont vous me parlez 3o J'aime assez peu cette coutume, sans doute parce qu'elle m'est toute nouvelle, je crois que vous pouvez vous y conformer cependant. —Petite Philosophe— Je vous avoue que votre lettre m'a légèrement ahurie, petite Philosophe ! et votre jardin, m'a chère pendant que vous feuilletiez ces livres savants ? Je vous envie ce guide intelligent. Pourquoi alors ne lui avez-vous pas adressé votre question ? En deux mots : la philosophie est l'étude des choses intellectuelles, morales et physiques par leurs causes et par leurs effets. Vous allez nous faire prendre pour deux bas bleus ! Revenez avec des questions plus cordons !... Je connais très peu Québec, j'en garde cependant une impression qui excuserait largement votre enthousiasme s'il avait besoin de l'être.

Fleurette des Prairies — Mais certainement, j'insérerai avec plaisir. Je fais vos compliments aux deux collaborateurs qui ont envoyé cette poésie ! j'y joins mes remerciements et je les invite, ainsi que toutes mes lectrices, à continuer leur collaboration au loin, soit en prose, soit en vers, pourvu que les envois entrent dans le cadre de la page féminine.

Hortensia — Il me semble reconnaître votre écriture. Pourquoi avez-vous changé de pseudonyme ? Je continuerai de donner des recettes, il me fait plaisir de savoir que vous les appréciez. C'est en indiquant vos préférences que nous arriverons à une page vraiment intéressante. 2o Vous m'obligeriez beaucoup en me donnant cette recette, j'en ferais profiter nos lectrices. 3o Je vous remercie de votre sympathie, croyez qu'elle m'aide puissamment. —Ginevra — Allô ! l'Est ! Eh ! bien ce journal vous parvient-il ? Nous ne sommes pas les coupables, il est très régulièremen adressé à votre domicile, je tremble que vous oubliiez l'article attendu, de votre chère plume ? pensez à l'Ouest n'est-ce pas ?

G — B — Votre lettre n'était pas vouée fatalemet au panier vous en avez la preuve, puisque je vous réponds ! Je crois que vous reprochez à tort ce penchant aux jeunes canadiennes. Ne pourriez-vous vous procurer un miroir pour découvrir la poutre que vous avez dans l'œil ? 2o Vous avez une autre fois tort : il y a encore des hommes biens élevés, laissez-moi vous dire que vous en êtes la preuve. 3o Vous aimeriez me voir plus sermonneuse ? C'est un rôle qui ne me conviendrait pas du tout, pour une foule de raisons. dont la première est que je déteste, moi-même, les sermons laïques. 4o Mais, j'espère bien revoir votre écriture sympathique, au contraire !

MAGALI

L'Arrivée.

Forêt dont le désir mélodieux me tente
Même au cœur de la ville aux étranges attraits,
Où parmi les méchants, les fous et les distraits,
Je vis avec mon âme inquiète et chantante.

O Forêt de splendeur, de puissance et d'attente !
Au bout du chemin blanc, sombre tu m'apparais,
Et jusqu'en toi déjà de fragiles vents frais
Portent fugacement mon âme palpitante.

Oublieuse des jours clos autour des chenêts,
A travers la fougère et les jolis genêts
La voici qui s'égare et s'abandonne tienne.

Et se mêle à ton âme ! Et je rêve et je crois
Que sa voix, confondue en tes nombreuses voix,
Est celle qui te fait le plus musicienne....

MME CATULLE MENDÈS.

Conservation des légumes.

On peut conserver l'oseille cuite sans qu'elle perde de ses qualités ; on la prépare depuis la fin de septembre jusquà la fin d'octobre. On a préalablement soin de faire raser les pieds d'oseille en août, afin de n'employer que des jeunes feuilles, et on n'attend pas pour les préparer, qu'elles aient été atteintes par la gelée. On en cueille une bonne provision à la fois, on l'épluche avec soin, on la lave et on la jetie dans un grand chaudron d'eau bouillante. Lorsqu'elle a fait quelques bouillons, on la retire et on la fait égoutter sur un tamis ; puis on la remet sur le feu dans un chaudron de cuivre étamé ou dans une casserole, selon la quantité d'oseille que l'on prépare, et l'on achève de la faire cuire en la remuant doucement pour la réduire en purée. Lorsqu'elle forme une bouillie épaisse, on la met dans des pots de grès, on la laisse refroidir, puis on la recouvre d'une certaine quantité de beurre fondu, afin de la mettre à l'abri du contact de l'air. On doit se garder de conserver l'oseille cuite dans des vases de terre vernissés ; l'acide attaquerait l'émail qui contient presque toujours de l'oxide de plomb, le décomposerait et cet oxide de même à très faible dose, déterminerait un véritable empoisonnement.

Lorsque l'on veut prendre de l'oseille dans les pots, on enlève le beurre, on prend de l'oseille, on nivelle avec soin la surface, puis on remet le beurre fondu. Il est prudent de ne se servir que de petits pots, car lorsque l'un d'eux est entamé, il est difficile le mettre l'oseille complètement à l'abri du contact de l'air et alors elle moisit facilement.



Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans à un taux annuel de $1 de l'âcre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains.

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non arpentés, le filon pour lequel on fait application, sera piquetté.

Chaque application doit être accompagnée de $5 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus.

Une Royauté de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de license pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du département des terres une déclaration assermentée, établissant cet état de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits de surface, jugés nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit être faite au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Département des terres.

W. W. CORY,
Deputé-Ministre de l'Int.

N.B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

Abonnement— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 5 Septembre 1907

La Tournee de M. Borden

Avant de partir en tournée politique, M. R. L. Borden a eu le grand tort de ne pas demander à tout le parti conservateur dont il est supposé être le chef, l'autorité nécessaire pour parler en son nom.

M. Borden n'était pas encore rendu à Halifax, où il a ouvert sa campagne politique, que déjà un des organes conservateurs le plus reconnu, en certains milieux, et un des plus puissants de la province de Québec, le "Star" de Montréal, mettait en doute la probité politique et la sincérité du chef de l'opposition.

Voici le conseil que le grand quotidien anglais de Montréal donnait à M. R. L. Borden le jour de son départ d'Ottawa pour Halifax :

" Deux individus qui ne devraient pas accompagner M. Borden dans sa tournée politique sont M. Foster de Toronto et M. Fowler du Nouveau-Brunswick. Le public, dit le "Star," a perdu confiance dans le député de Toronto-Nord, et il n'est pas décent pour le député de King's and Albert de se présenter devant le peuple, tant qu'il n'aura pas vérifié les insinuations qu'il a jetées à la face de la députation, à la Chambre des Communes, durant la dernière session.

Ceux qui ont vu et entendu le chef de l'opposition durant la dernière session, faire contre fortune bon coeur, et se mettre en quatre pour défendre la fausse position dans laquelle s'était placé le député de Toronto-Nord, comprennent aujourd'hui quel lourd boulet M. Borden s'est attaché au pied.

Pourquoi le "Star" et les conservateurs bien pensants demandent-ils au chef de l'opposition de ne pas leur imposer la présence de M. Foster à ses assemblées politiques ? Parce qu'ils ont encore vivante à la mémoire, la charge terrible, mais méritée, que le Ministre de la Justice, l'Hon. M. Aylesworth fit contre le député de Toronto-Nord durant la dernière session.

L'Hon. M. Foster, ayant appelé à son secours tous les moyens que sa grande immagination pouvait lui procurer, chercha le 10 avril 1907 dans une séance restée mémorable à la Chambre des Communes, à expliquer et faire excuser sa conduite pour le moins discutable, en rapport avec son administration des fonds de l'ordre Indépendant des Forestiers.

Nous croyons à propos de reproduire ici un passage du discours que le Ministre de la Justice prononça cette journée à la Chambre des Communes pour montrer combien fallacieux étaient les arguments de M. Foster.

Nous reproduisons du "Hansard," page 6515 section française, 1907 :

" L'Honorable député (M. Foster) s'est défendu cette après-midi en affirmant n'avoir jamais exposé en aucune façon les deniers de l'Ordre des Forestiers." Je ne sais s'il a voulu dire par là que les deniers avancés sur les opérations mentionnées, n'appartenaient pas aux Forestiers, mais bien à l'Union Trust Co. vu que les placements n'ont jamais comporté le moindre danger de perte d'argent.

Si c'est ceci qu'il a voulu donner à entendre, je ne vois dans l'obligation de le contredire absolument. Je prétends que ces sommes étaient en péril.

" Les placements" dit l'Hon. député ont été heureux ; les opérations de cinq années se sont soldées par un profit d'un demi-million de dollars, et les placements ayant donné d'aussi heureux résultats, la hausse sensible des terres du Nord-Ouest et des nouvelles provinces ayant donné aux opérations une tournure si favorable, ces sommes n'ont jamais été en danger et nul n'a raison de se plaindre."

N'étant pas membre de l'Ordre des Forestiers, je n'ai pas le droit de me plaindre : l'affaire ne me concerne pas personnellement. Mais si j'étais membre de cette association, il me semble que j'aurais les meilleures raisons de trouver à redire à ce qui s'est fait.

Il y a un an à peine un monsieur ou plutôt quelqu'un qui passait pour tel, que respectaient tous ceux qui le connaissaient, le gérant d'une banque jouissant de la confiance du public se mettait à faire des placements, ou si l'on aime mieux, à spéculer sur les actions de certaines compagnies autorisées. Ses spéculations aboutirent à l'insuccès le plus désastreux, elles provoquèrent la ruine complète de la banque dont il était le gérant, et nombre d'honnêtes gens, de pauvres. veuves et de malheureux orphelins se virent dépouillés des seules ressources sur lesquelles ils pouvaient compter pour vivre. Ces deniers avaient été exposés à la perte : on sait ce qu'il est advenu de celui qui en fit un tel usage.

Dans le cas actuel, il s'agit d'une chose plus sacrée : de la garde des deniers destinés à secourir les veuves et les orphelins. Ces deniers on les a fait servir à l'achat des terres incultes dans les provinces nouvelles du Canada : la valeur de ces terres augmentant, le remboursement de ces deniers devient chose certaine, mais si au contraire, elle avait diminuée, il s'en serait suivi un désastre semblable à celui qu'a provoqué le gérant de la banque d'Ontario. Voilà ce qui me fait dire, que ces sommes étaient exposées à la perte : on a risqué dans des spéculations des fonds qui devaient être tenus par fidei-commis, et ce mode de placement de deniers de cette nature, n'est assurément pas celui que prévoit la loi." — (M. Aylesworth).

Voilà pourquoi, nous en sommes convaincus, les conservateurs honnêtes du pays ont demandé à M. Borden, le chef de l'opposition à la Chambre des Communes, de ne pas apparaitre en public avec M. Foster, ex-gérant de l'Union Trust Company alias l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Une Terrible Catastrophe

Le Pont de Quebec en construction s'ecroule dans le Fleuve St-Laurent

Le 29 août au soir, à 5.30 heures, une demi-heure seulement avant le rappel des ouvriers, toute la partie sud du pont de Québec s'écroulait dans le fleuve St-Laurent.

Les pertes matérielles sont évaluées approximativement à $2,500,000.

Mais combien plus terribles et plus navrantes sont les pertes de vie.

Des pères de famille, des jeunes gens énergiques et travailleurs sont là, engloutis, écrasés, défigurés à un tel point qu'ils ne seront jamais reconnus.

Une demi-heure plus tard, ces mêmes ouvriers seraient rentrés dans leurs maisons pour recevoir, en récompense de leurs travaux ardus les chaudes caresses de leurs petits enfants, et les paroles affectueuses de leur femme Ceux qui ont goûté à ces plaisirs de familles ont dû sentir leur cœur se serrer en apprenant le terrible malheur qui a frappé les familles des ouvriers du pont de Québec.

Pour ces familles, le malheur qui les frappe est irréparable.

Il n'y a rien au monde qui puisse les consoler, espérons cependant que les nombreuses et sincères sympathies qui leur sont offertes leur aident un peu à supporter cette épreuve cruelle.

Quant aux pertes matérielles elles sont grandes, mais réparables.

Rien ne prouve mieux, l'énergie l'endurance de nos concitoyens, que les entrevues qu'ont donné quelques-uns de nos hommes publics le lendemain de la catastrophe. Nous reproduisons ici un télégramme de Sir Wilfrid Laurier, au maire Garneau, une entrevue donné par le maire de Québec et par l'hon. Turgeon.

Telegramme de Sir Wilfrid Laurier !

Le Télégramme a été recu par Son Honneur le Maire Garneau.

Maire Garneau, Québec,

Je vous prie d'exprimer aux citoyens de Québec et à tous ceux qui ont perdu des parents et amis ma profonde sympathie dans l'affreux désastre arrivé hier au soir. C'est le devoir de tous de ne pas perdre courage, nous devons nous remettre au travail pour réparer les pertes et continuer le projet avec énergie.

(Signé) WILFRID LAURIER.

L'HON ADELARD TURGEON

" Il est difficile, malgré qu'on n'en puisse malheureusement douter, de réaliser le fait brutal de cette catastrophe si soudaine et si inattendue. Que de deuils, que de pères et de mères plongés dans les larmes !

Les pertes matérielles se répareront, et rapidement, car le pont de Québec est une nécessité nationale, mais les places resteront éternellement vides aux foyers des disparus.

A ces malheureuses familles j'offre l'expression de ma plus profonde sympathie. "

LE MAIRE GARNEAU

Je suis profondément ému et navré de cette catastrophe, d'abord en raison des nombreuses pertes de vie qu'elle occasionne ; et ensuite pour cause du retard forcé qui en résultera dans le mouvement de développement si heureusement commencé, de Québec comme centre de distribution.

Toutefois en ce qui concerne cet aspect de la question il ne faut pas se laisser aller au découragement et tout déplorable que soit l'accident au point de vue matériel, il n'est pas irrémédiable. Ce pont doit nécessairement se construire et il se construira.

La plus profonde sympathie de tous va, spontanément aux familles des pauvres victimes, pour qui le malheur est irréparable.

Ces paroles courageuses démontrent bien la force de caractère de nos concitoyens de Québec. Ils n'ont pas eu un moment d'hésitation, pas un instant de doute ; ce pont doit nécessairement se construire.

La construction du pont de Québec est une œuvre plus que locale, c'est une entreprise nationale. Toutes les provinces de la confédération bénificieront de la réalisation de ce grand projet c'est pourquoi la population canadienne toute entière est reconnaissante, admire l'énergie de nos concitoyens de Québec et approuve la prompte décision qu'ils ont prise de réparer immédiatement les pertes matérielles que la catastrophe du pont de Québec vient de leur faire subir.

Le gouvernement canadien a immédiatement nommé une commission d'enquête, qui devra établir les responsabilités. Il n'est que juste que nous attendions le rapport de cette commission, avant de jeter le blâme à qui que ce soit.

Les pilliers en ciment, destinés à supporter la superstructure du pont n'ont pas été endommagés.

Il semble donc que la cause de la catastrophe doit être recherchée exclusivement dans la superstructure.

Les Finances de M. Borden

Du "Canada."

Le programme de M. R. L. Borden, comprend deux articles qui demandent de très grosses dépenses de la part du gouvernement : l'achat des compagnies de télégraphe et de téléphone, et la livraison rurale des matières postales.

L'achat des télégraphes et des téléphones, représenterait un déboursé d'une centaine de millions, qu'il faudrait emprunter et qui coûteraient, en intérêt, une somme annuelle de quatre millions, sans compter l'amortissement et les dépenses constantes de prolongement qui seraient nécessaires.

La livraison rurale aux Etats-Unis coûte actuellement, dans les $25,000,000 par année. Notre territoire est plus grand et notre population beaucoup plus éparse que ceux des Etats-Unis. Mais en supposant, ce qui serait raisonnable, qu'on n'établisse la livraison rurale que là où la population est assez dense, on ne pourrait bien calculer sur un déboursé annuel de quatre à cinq millions.

La politique de M. Borden nécessiterait donc une augmentation de dépenses annuelles pour le Canada, d'une dizaine de millions.

Sa politique fiscale, s'il faut en juger par ses commentaires et surtout par l'attitude de ses partisans, comporterait une majoration des droits de douanes, ce qui entraînerait nécessairement une diminution du revenu fédéral.

En somme, nous aurions :

Une augmentation de cent millions, dans la dette publique.

Une augmentation de dix millions dans les dépenses annuelles du gouvernement.

Une diminution du revenu fédéral.

On voit que ces deux articles demandent d'être longtemps étudiés et soigneusement exposés, avant de pouvoir sensément faire partie d'un programme politique.

Nos Ministres en France.

Du "Canada"

Le câble nous signalait, hier, que M. Pichon, ministre des affaires étrangères de France, a donné un diner en l'honneur des ministres canadiens à Paris, l'hon. L. P. Brodeur et l'hon. M. Fielding.

Quoique cette marque de courtoisie internationale ne puisse être prise comme une preuve que toutes les difficultés au sujet du nouveau traité de commerce entre les deux pays aient été écartées, on peut cependant en tirer la conclusion que les négociations sont en bonne voie et que les négociateurs sont à peu près certains d'arriver à une entente virtuellement satisfaisante.

Constatons d'abord que sans évolution, sans diminution de notre loyalisme à l'Empire Britannique, la mission que remplissent à Paris les honorables MM. Brodeur et Fielding est la mise en pratique du voeu formulé, il y a quelques années, par Sir Wilfrid Laurier, qu'on nous permit de conduire nous-mêmes les négociations avec les pays étrangers en ce qui concerne nos intérêts particuliers.

On conçoit, d'ailleurs, que l'élaboration d'un traité de commerce entre deux pays ne soit pas affaire de quelques instants. Lorsqu'il faut étudier un à un, chaque groupe de marchandises et calculer l'effet que pourrait produire un dégrèvement de droit sur ce groupe à l'importation ou à l'exportation, la discussion doit nécessairement être longue et ardue.

Heureusement pour nous, les honorables MM. Brodeur et Fielding viennent de faire, comme membres de la commission du tarif, une étude approfondie et munitieuse de notre commerce et de notre industrie des ressources et des besoins de chaque partie du pays. Ils sont donc dans la meilleure situation possible pour calculer l'effet probable des concessions à obtenir et à accorder, sur nos échanges avec la France et sur notre production industrielle et agricole.

Nos ministres sauront, nous pouvons en être certains, défendre nos intérêts et nous assurer des compensations suffisantes pour toutes celles que nous accorderons.

Il serait difficile, en l'absence de tout renseignement officiel, d'indiquer quelles seront les principales concessions du traité. La longueur des concessions semble démontrer qu'il ne s'agira pas d'un simple échange de tarif intermédiaire canadien pour le tarif minimum français, mais que l'entente portera sur certaines marchandises spécifiées.

Et l'on insistera assurément pour que, au point de vue des concessions faites à d'autres nations, le Canada soit placé en France sur le même pied que la France au Canada.

Nouvelles de partout

St-Emile

Le Dr et Mme Duquette, de Ste-Martine, P. Q., ainsi que Melle Laurendeau, sœur de notre curé, de qui ils étaient les hôtes, ont passé une huitaine parmi nous.

Ce fut une agréable surprise pour le Révd M. Laurendeau et ses parents de Légal, de recevoir visite aussi nombreuse.

Le Dr Duquette est reparti le 26 pour Prince Albert, Saskatoon et Winnipeg. Il passera quelques jours dans chacune de ces places avant de retourner dans la province de Québec.

A notre correspondant, il s'est déclaré enchanté de son voyage et surpris de la très grande prospérité des nôtres dans l'Alberta. Peut-être viendra-t-il demeurer parmi nous avant longtemps.

Le Révd Père Beaudry était de passage parmi nous ces jours derniers, en route pour Athabasca Landing.

M. Guérin, depuis deux ans instituteur au Manitoba, a pris un engagement dans notre district scolaire.

Edison

Mardi avait lieu le mariage de Gédéon Genest, avec Melle Bertha Beauchamp. Etaient garçon et fille d'honneur, M. Aldéric Leguerrier et Melle Alma Beauchamp, sœur de la mariée. Le mariage a été célébré par le Révd M. Normandeau, curé de St-Emile. Les parents des nouveaux époux et les amis canadiens des alentours assistaient à la cérémonie ; on s'amusa ferme toute la journée. Fait digne de remarque : le grand-père, M. Légaré, âgé de 72 ans, contribua pour sa part à la joie générale en chantant avec entrain et prestance, nos vieilles chansons canadiennes. Nos meilleurs souhaits au nouveau couple.

St-Martin de Vegreville

A l'occasion de la consécration d'une magnifique cloche donnée par M. August Hartman, nous venons d'avoir dans notre paroisse naissante une solemnité qui a dépassé par sa splendeur tout ce que nous avons vu jusqu'à présent et que peut-être nous n'aurons pas le bonheur de revoir d'ici longtemps.

Sa Grandeur Monseigneur Légal occupé à visiter les missions du Nord a bien voulu faire un détour de 150 milles en voiture pour venir consacrer la cloche et nous apporter ses bénédictions.

La cloche des fonderies Meneely Co. Troy, N. Y. pèse 1538 et a couté $570, elle a reçu le nom de "Augustina" en l'honneur du donateur M. August Hartman.

Sa Grandeur Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, Sask., a eu aussi la bonté, à cette occasion, de répondre à une invitation et de nous honorer de sa présence. A la prière de Mgr Légal, il a donné le sermon en anglais à la messe, et conféré le sacrement de confirmation dans l'après midi. Le Rév. P. Leduc, O.M.I., vic.-gén. a donné le sermon de confirmation.

Après la messe un dîner était donné par les dames de la paroisse. M. Holden, M.P.P. pour Végreville, le maire de la ville, M. A. T. Walker et plusieurs autres citoyens y assistaient. A chacune de ses visites Sa Grandeur Mgr Légal a remarqué dans notre paroisse un progrès sensible. Cette solemnité a été pour nous comme une mission solennelle. Les communiants se sont succédés sans interruption aux six messes qui ont été célébrées en ce jour.

Un autre événement qui montrera le progrès accompli en si peu de temps est la nescessité où nous nous trouvons de construire dès cette année un grand pensionnat, le pensionnat construit l'an dernier et que nous croyions suffisant pour plusieurs années, est devenu de beaucoup trop petit. Monseigneur a approuvé les plans et devis et les travaux vont commencer incessamment, la constuction aura trois étages de 60 x 50. Les Révérendes Soeurs de la Providence de St-Brieux ont la direction de l'établissement et pourront recevoir une cinquantaine de pensionnaires, l'école catholique séparée du nom de St-Martin est aussi obligée d'agrandir son local, la nouvelle construction qui s'élevera auprès du couvent sera en brique et pourra contenir 150 élèves.

Les deux institutions seront dans la même direction.

Le contrat du pensionnat est donné à M. Pierre Bernier de Végreville et le contrat de l'école à M. M. Peterson et Gennings également de Végreville. Notre paroisse sera sous peu l'une des plus favorisées sous le double rapport de l'éducation et de l'instruction. Trois prêtres sont maintenant résidents de Végreville pour le service de la paroisse et les missions environnantes. P A. Bernier, P. Maurey, et P. Jean Garnier de la congrégation des chanoines réguliers.

La construction de l'hôpital général de Végreville dirigé aussi par des religieuses et tant désiré de toute la population tant protestante que catholique commencera probablement dès le printemps.

P. AUG. BERNIER CURE.

St-Albert.

Mr Geo. Gagnon s'est démis une épaule en tombant d'une voiture chargée de grain.

La majorité des cultivateurs ont commencé leur moisson. La récolte va être excellente au dire des gens.

Athabaska Landing

Le 23 août restera mémorable au Landing. C'était l'ouverture de la chasse et fête civique, de plus l'Hon. C. Cross, solliciteur-général et M. J. R. Boyle, membre pour notre comté, au local, ont passé ce jour parmi nous. Dans l'après-midi, le comité de régie de l'Association Libérale a offert à ces messieurs une promenade sur l'Athabaska, en bateau à gazoline. Ils débarquèrent à 8 milles du village et furent reçus par Mme Leslie Wood qui était là avec un grand nombre de pique-niqueurs.

Vers 8 heures le soir, les citoyens de notre district électoral se réunissaient à l'école pour entendre parler de politique. L'assemblée était nombreuse, si bien que les retardataires trouvèrent salle comble et durent rester dehors.

Le docteur Boulanger, au nom de l'Association Libérale, souhaita la bienvenue aux deux orateurs qu'il présenta ensuite à l'auditoire.

Ils firent chacun un discours d'environ une heure, passant en revue les travaux accomplis depuis la formation des nouvelles provinces et ce qu'ils entendaient faire dans l'avenir.

Au cours de ses remarques l'Hon. Cross nous dit qu'aux dernières élections, l'opposition n'avait qu'un seul article à son programme et c'était un cri de race et de religion digne du moyen âge et non du 20ième siècle. Il nous annonce aussi que le gouvernement avait décidé que d'ici à la mi-octobre nous aurions un juge de district.

M. Boyle remercia la foule de la manifestatiun en son honneur, disant qu'elle était une excellente preuve de la confiance que nous avions dans de gouvernement actuel. Puis il nous complimenta fort sur le progrès accompli dans notre ville depuis sa dernière visite, passant son silence qu'il était lui-même la cause de ce grand progrès par les nombreux chemins qu'il fait ouvrir venant tous aboutir au Landing.

Avant de laisser l'assemblée, le président suggéra de remercier les orateurs par trois hourrahs en leur honnour et la salle de réunion retentit des : Hourrah pour Cross ! Hourrah pour Boyle !

On chanta ensuite "God Save the King" et "O Canada."

Après la réunion M. Léonce Lessard offrit une collation à nos hôtes distingués et aux principaux citoyens du Landing.

Des affaires personnelles les rappelant à Edmonton, nos visiteurs durent repartir samedi matin.

MM. J. Gagnon et Wm Smith les accompagnèrent jusqu'à la traverse où paraît-il un pont serait d'un grand avantage pour les "settlers" de Pine Creek.

Les Manufactures de Conserves subiront une inspection sévère

OTTAWA, 25 août.—Le mois prochain tous les grands établissements pour la mise en boîtes de conserves alimentaires, tels que poisson, fruits et légumes, seront sujets à une sévère inspection.

L'acte concernant l'inspection des viandes et autres produits mis en boîte, passé à la dernière session du parlement, vient en vigueur le 3 septembre.

On destine $75,000 à cette fin et 40 hommes ont appris comment faire cette inspection.

Le résultat sera que tous les produits que nous exporterons et marqués "Canada, approuvé" seront une garantie de pureté et commanderont les plus hauts prix sur le marché du monde entier.

L'exportation générale du Canada bénéficiera nécessairement de cet état de choses et le manufacturier n'en souffrira pas s'il met en boîte de saines viandes et de bons légumes par des procédés propres.

Le règlement, ainsi que l'acte, ne concernent que les établissements qui font du commerce inter-provincial ou d'exportation, Mais pratiquement parlant cela concerne toutes les manufactures de mise en conserves et tous les endroits où se prépare la viande, excepté les étals de boucher.

On compte environ une trentaine de "canneries" de viandes au Canada qui seront sous la surveillance constante, de toute heure, d'un inspecteur.

Quelques uns des plus gros établissements auront même jusqu'à deux ou trois inspecteurs.

La Corde à Feu

SUITE

je ne pensais plus, je ne sentais plus... le brick, la mer, moi-même, l'univers entier s'était évanoui à la fois !

• • •

Après cela je ne sais rien, je ne me rappelle rien. Je m'éveillai un matin dans un bon lit, avec deux hommes assis de chaque côté de mon oreiller, et un monsieur qui, du pied du lit, m'observait Il pouvait être sept heures. Mon sommeil ou ce qui m'avait paru être du sommeil avait duré plus de huit mois. J étais au milieu de mes compatriotes dans l'île de la Trinité.

Les hommes de chaque côté de mon oreiller étaient mes gardiens, ils me veillaient à tour de rôle ; le monsieur était le médecin. Ce que je dis, ce que fis en ces huit mois, je ne l'ai jamais su, je ne le saurai jamis. Je m'éveillai comme d'un long sommeil, voilà tout ce que je puis affirmer.

Deux mois au moins s'écoulèrent avant que le docteur jugeât prudent de répondre à mes questions. Le brick avait jété l'ancre, comme je le supposais, près d'une partie de la côte assez déserte pour que les Espagnols, avec la complicité de la nuit, fussent à peu près sûrs de n'être pas dérangés dans leur œuvre criminelle. Le secours était venu, non point du rivage, mais bien de la mer. Un navire américain, surpris au large par le calme, avait aperçu le brick au lever du soleil, et le capitaine voyant un navire ancré à une place où aucun navire n'avait de raison d'être, avait dépêché un de ses canots pour éclaircir la chose. Son second était chargé du port. Ce que vit ce second avec les hommes qui l'accompagnaient à bord du navire abandonné, ce fut un petit rayon de lumière à travers une fente du panneau d'écoutille La flamme n'était plus qu'à un fil de la corde à feu, quand il descendit dans la cale et, s'il n'avait pas eu la présence d'esprit de couper cette corde en deux avec son couteau avant de toucher à la chandelle, lui et ses hommes auraient bien pu sauter avec le brick en même temps que moi-même. La corde s'enflamma et cracha du feu lorsqu'il éteignit la chandelle, mais toute communication avec le baril de poudre était coupée, sans quoi, Dieu sait ce qui serait arrivé !

Je n'ai jamais eu de renseignements sur la goélette espagnole et le pilote. Quant au brick, les Yankees l'emmenèrent avec moi à la Trinité, où ils reclamèrent le prix du sauvetage, qu'on ne leur marchanda pas, j'espère. Je fus déposé à terre dans l'état ou l'on m'avait trouvé, c'est-à-dire sans connaissance ; mais rappelez-vous, s'il vous plait, qu'il y avait longtemps de cela lorsque je m'éveillai. On ne me renvoya que complètement guéri. Grâce à Dieu, je suis bien portant aujourd'hui, comme vous voyez ; seulement cela me remue un peu de raconter mon histoire, mesdames et messieurs..., un peu, oui. Voilà tout.

Adapté de l'anglais, d'après WILKIE COLLINS, par TH. BENTZON.

- AVIS -

à tous nos abonnés de la ville d'Edmonton et des Etats-Unis que le nouveau tarif postal étant en vigueur, nous sommes obligés d'augmenter le prix d'abonnement de notre journal qui, à l'avenir sera de $1.50 par an.

....AVIS....

à tous nos abonnés d'Edmonton, d'avoir à nous envoyer leur adresse.

Le nouveau tarif du système de livraison à domicile étant trop dispendieux pour nous en servir, à l'avenir, nous ferons faire cette distribution par des porteurs engagés par le journal.

NOTES LOCALES

M. Armand Chénier est parti mardi matin pour Winnipeg où il va continuer ses études.

M. Kimble, D. L. S., qui en ce moment conduit un parti d'arpentage à l'est de la rivière Pembina, était de passage en ville au commencement de la semaine.

Mme J. Chénier et son jeune fils sont partis pour un séjour à Calgary et Banff, Alta.

Mme J. C. Brien a donné naissance le 16 août à une fille qui a reçu les noms de Marie-Etienne-Gilberte, parrain et marraine, Mr et Mme J. H. Gariépy.

Mr et Mme S. Larue sont de retour d'un long voyage aux Montagnes Rocheuses et au sud des Etats-Unis.

Omer St-Germain, avocat de Morinville, est de passage à Edmonton cette semaine pour affaires professionnelles.

Melle Maria Gariépy est partie la semaine dernière pour Winnipeg où elle est allée conduire sa jeune sœur, Blanche, qui passera l'année au couvent des sœurs de Jésus-Marie.

M. Ed Gariépy, après une vacance de deux mois passé à la maison paternelle est retourné mercredi dernier au Collège St-Laurent, Montréal, P. Que.

Un joli mariage a eu lieu mardi, le 3 courant à l'église St-Joachim. Mr Arthur Dussault conduisait à l'autel Melle S. Commings, tous deux d'Edmonton. L'heureux couple est parti, après la cérémonie, pour un voyage au sud de Calgary. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Mr et Mme Déchêne et leur jeune fils Arthur, d'Ottawa, sont arrivés à Edmonton la semaine dernière. Ils sont les hôtes de Mr et Mme J. Duhamel et de Melle Alice Duhamel.

Mr Levesque est devenu seul propriétaire du magasin C. N. R. Store, ayant acheté la part de son ancien associé, M. Saunders. Mr Levesque s'efforcera comme par le passé de donner satisfaction à tous et il espère qu'on lui continuera le bienveillant patronage accordé jusqu'ici.

M. L. E. Geoffrion

M. L. E. Geoffrion et Madame Geoffrion de Montréal, ont passé trois jours à Edmonton en route pour la Californie.

M. Geoffrion, associé de la grande maison de commerce Chaput Fils & Cie, de Montréal, est un des hommes d'affaires les plus en vue de la grande métropole commerciale canadienne.

L'année dernière le gouvernement fédéral désirant inaugurer un nouveau système d'administration à la commission du havre à Montréal, insista auprès de M. Geoffrion pour lui faire accepter la position de commissaire.

Le bureau d'administration de la commission du havre de Montréal ne comprend plus que trois commissaires. M. Geo. W. Stephens en est le président, Messieurs Geoffrion et Ballantyne sont les deux autres.

Le choix du gouvernement dans la personne de M. Geoffrion fut reçu avec une grande satisfaction dans le monde commercial de la métropole.

Durant son séjour dans l'Ouest M. Geoffrion fait une étude approfondie de la question de transport des grains, en rapport avec les facilités qu'offre le port de Montréal pour leur expédition en Europe. Il est un de ceux qui consacrent toute leur énergie pour outiller nos ports canadiens de telle sorte qu'ils puissent offrir des avantages sérieux à ceux qui achètent nos grains de l'Ouest pour les expédier ensuite sur les marchés européens.

M. Geoffrion nous faisait remarquer qu'au printemps 1908, les commissaires du havre de Montréal auront réussi à réaliser en grande partie leur projet et que leur port pourra offrir des facilités de transport aussi avantageuses que les ports américains.

Nous sommes heureux de féliciter et de remercier M. Geoffrion du prestige qu'il donne à nos compatriotes par sa grande connaissance des affaires et le travail énergique qu'il apporte au service de son pays.

M. Geoffrion est émerveillé du développement presque prodigieux qui se produit dans l'Ouest. Avec le sens des affaires qui le caractérise il prévoit qu'Edmonton deviendra un des centres commerciaux des plus considérables du Canada.

Nous prions Monsieur et Madame Geoffrion de bien vouloir accepter de leurs amis d'Edmonton les souhaits les meilleurs pour un bon voyage et un heureux retour dans la province de Québec.

L'Hon. P. B. Casgrain, Sénateur ne Montréal

L'hon. sénateur Casgrain et Madame Casgrain, de Montréal, étaient de passage à Edmonton dimanche dernier.

M. le sénateur Casgrain, ingénieur civil et arpenteur canadien, fut un des premiers arpenteurs qui fut envoyé par le gouvernement pour subdiviser nos grandes prairies de l'Ouest.

Inutile d'ajouter combien il a été émerveillé du développement qui s'est opéré dans l'Ouest depuis ses premières explorations.

Le sénateur Casgrain est un de nos législateurs les plus renseignés et les plus actifs au Sénat.

Il occupe la présidence au comité des chemins de fer. Sa grande expérience comme ingénieur civil et comme homme d'affaire lui permet de présider ce comité important avec une grande habileté.

Le sénateur, qui s'est rendu jusque sur les côtes du Pacifique, retourne à Montréal enchanté de son voyage. Il nous a même promis en nous laissant qu'il reviendrait nous voir l'an prochain.

Nous sommes heureux de constater combien nos législateurs des vieilles provinces s'intéressent aux choses de l'Ouest. Ces messieurs avant de reprendre leurs travaux sessionnels, désirent se renseigner de visu sur les besoins de cette partie du pays, besoins qui nécessiteront de nouvelles législations durant la prochaine session.

Cette manière d'agir est certainement beaucoup plus intelligente et plus rationnelle que celle qu'adoptent certains de nos confrères nationalistes qui condamnent la politique du gouvernement en ce qui regarde l'Ouest, sans avoir la moindre connaissance des conditions de cette partie-ci du pays.

Depuis trois ans il y a bien peu de nos députés et sénateurs appartenant au parti libéral qui ne soient pas venus visiter ces nouvelles provinces.

L'orateur de la Chambre des Communes en visite dans l'Ouest

R. F. Sutherland, M. P., de Windsor, Ontario, président de la Chambre des Communes, est passé à Winnipeg ces jours derniers. Il visitera les Provinces de l'Ouest pour se rendre compte par lui-même du développement qui se produit dans cette partie-ci du Canada, et de l'avenir que nos richesses sans nombre réservent à notre pays.

Nous osons espérer que l'Hon. R. F. Sutherland visitera l'Alberta et que nous aurons l'honneur et l'avantage de lui souhaiter la bienvenue dans notre jeune capitale.

Des chars en quantité pour le transport du grain.

Le C.P.R. aura 15,000 chars disponibles pour le transport des récoltes, dès que le blé sera prêt à être transporté aux élévateurs, à la tête des lacs.

Ces chars seront distribués sur les différentes lignes et embranchements de l'Ouest. Les autorités sont d'opinion que ce nombre de chars sera suffisant et au cas où il ne le serait pas, ils sera augmenté.

Quinze mille chars, contenant chacun mille minots, peuvent transporter 15,000,000 de minots et formeraient 500 trains de 30 chars chacun.

Le mois dernier le trafic vers l'Ouest a été considérable ce qui fait que le C.P.R. a déjà presque le nombre voulu de chars dans l'Ouest et lorsque le premier blé sera battu il y en aura environ mille autres.

Les autorités locales affirment qu'on ne souffrira pas du manque de chars et que le transport se fera avec aise et facilité.

Le C.N.R. et le G.T.P. auront aussi un surplus d'accommodations pour le trafic du grain et on n'appréhende aucune difficulté cette année.

Bataille sérieuse à Casablanca.

Casablanca, 31 août—Pendant l'engagement d'hier entre les troupes françaises et les Maures, près du camp français, les Maures se retirèrent et on crut l'engagement fini, quand l'ennemi renforcé réapparut soudain dans deux directions différentes. Les Spahis et la cavalerie algérienne furent presqu'entourés, mais ils se formèrent en carré et reculèrent en attendant du renfort. Dans l'intervalle les vaisseaux français bombardaient les collines abritant l'ennemi.

L'engagement dura trois heures.

On ne connait pas les pertes des Maures mais les croit considérables, les officiers français ayant compté 200 cadavres de Maures, dans un chemin de traverse. Les pertes françaises sont de 15 hommes tués ou blessés.

La Carabine Ross

Du " Canada."

La carabine Ross, dont l'efficacité a été si souvent mise en doute, vient de subir une épreuve qui est tout à son avantage. Au dernier concours de l'Association des Carabiniers d'Ontario, la semaine dernière, le sergent Mortimer a remporté le prix avec une carabine Ross du dernier modèle. Ce qui prouve que cette arme a toute la précision et l'efficacité nécessaires.

Les Moissonneurs arrivent dans l'Ouest

La première excursion comprenant environ cinq mille jeunes gens des Provinces Maritimes, est arrivée à Winnipeg la semaine dernière.

Les pessimistes seront sans doute surpris d'apprendre que le C. P. R. reçoit, de tous ses agents de l'Ouest, des requêtes demandant 21,000 hommes pour aider à la récolte.

On demande — Une femme ou fille pour coudre dans une famille privée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest.

La Nouvelle Couvée

Dans une intéressante chronique des " Annales ", M. Marcel Prévost analyse l'état d'âme des jeunes gens d'aujourd'hui, qu'il a pu examiner de très près dans le laisser-aller révélateur des vacances.

D'abord, un signe commun frappe l'observateur chez la plupart de ces jeunes gens : ils sont très " enfants ". Je vous l'assure ; vous pouvez le vérifier aisément. Le cliché du jeune Français précocement sérieux et compassé doit être remisé et brisé. Voici une génération où, à seize et à dix-sept ans, on se soucie fort peu de jouer à l'homme de quarante. Ce qui la préoccupe avant tout, et presque exclusivement, c'est l'exercice physique, c'est le sport. A l'âge où nos camarades d'école achetaient avidement les revues mauves, jaunes ou vertes, ils achètent eux, des journaux sportifs. Il en résulte, premièrement, qu'ils ont un air de santé enfantine tout à fait réjouissant, — et ensuite, que leur culture intellectuelle est sensiblement plus faible que celle de leurs aînés. Prenons-en notre parti. On ne peut pas faire passionnément du foot-ball et de la métaphysique, à seize ans. La joyeuse ignorance de ces enfants est très caractéristique.

Leur belle santé, leur assouplissement aux exercices du corps, les rendent amoureux, naturellement, du mouvement et, par suite, de l'action. Ils sont vifs et hardis. Venus à l'âge de raison au temps des automobiles et de la télégraphie sans fil, aucune distance ne les effraye. Ils trouvent le monde petit. Ils ne rêvent que déplacements rapides et lointains. On peut présager qu'ils ne choisiront pas volontiers des métiers sédentaires. On doit prévoir aussi qu'ils ne se contenteront pas, si aisément que leurs aînés, des gages alloués par l'Etat à ses fonctionnaires. Le sport qui, j'y insiste, les attire presque exclusivement, exige des loisirs et de l'argent. Tous les garçons de dix-sept ans estiment aujourd'hui, qu'une vie sans auto est une vie diminuée. Ils sont resolus à " gagner l'auto. "

Donc goût du mouvement, goût de l'activité pratique, désir de faire fortune : j'aperçois tout cela chez les garçons d'aujourd'hui. L'effet moral de ces tendances est d'abord, qu'ils ne sont pas pessimistes. Sans formuler de doctrine, ils trouvent la vie bonne. Un autre effet moral est non moins important, mais plus délicat à noter.

Leur équilibre physique et leur goût de mouvement, qui les écartent de trop penser, les rendent plus puérils, dans tous les sens du mot.

Faut-il saluer joyeusement cette transformation manifeste du jeune Français moins intellectuel et plus athlète, moins sentimental et plus sain ? A l'heure présente, et avec les menaces de l'avenir, oui, certainement. De tels jeunes gens seront aptes, mieux que des esthètes, à résoudre les questions où il importe d'agir vite plutôt que trop réfléchir,

Dans un pays comme celui-ci, surchargé d'histoire et surchauffé de civilisation, elle est nécessaire, de temps en temps, la génération plus soucieuse de vivre que de philosopher. A la nouvelle couvée de jeunes coqs, il suffit, sans doute, de demander qu'elle ait de solides ergots.

MARCEL PREVOST

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, $4\frac{1}{2}$ à 4 cts ; Porc, $5\frac{1}{2}$ cts ; Mouton, 7 cts ; Agneau, 7 cts ; Veau, 5 à $5\frac{1}{2}$ cts ; Poulets, 11 cts ; Dindons, 15 à 16c. ; Canards, 12 cts ; Oies 13 à $13\frac{1}{2}$ cts,

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c Porc, $9\frac{1}{2}$ cts ; Mouton, 10 cts ; Veau, 10 c. ; Poulets, 15 à 18 c. ; Dindons. 18 à 20c. ; Canards 14 c. ; Oies, 15c.

Beurre frais, la livre, de 30 à 33 cts,

Œufs, 25 cts la douzaine.

Pommes de terre, 30 à 35 cts le minot.

Carottes, 2c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, $1\frac{1}{2}$ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $18. à $22. ; de coteau, $12. à $16. ; slough, $8 ; $12.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8. à $12.

Paille, la charge, $5.00 à $6.00

Avoine, 28c. le minot

Ble, 60 à 63c. le minot,

Tente à Louer

Tente de 14 x 16, montée, avec plancher et murs en bois, contenant lit, matelas, couvertes, poêle, ustensiles de cuisine, etc. S'adresser à C. E. B. " Courrier de l'Ouest.